

DIVISION DES PERSONNELS ATOSS

DIPA07-393-481 du 18//06/07

DECENTRALISATION DES PERSONNELS TOS EXERCICE DU DROIT D'OPTION avec effet au 1^{er} janvier 2008 (Deuxième campagne)

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Principaux de collège, Proviseurs de lycée et lycée professionnel et Directeurs d'EREA

Affaire suivie par : Mme VINCENT
Tél. : 04.42.91.72.44
Fax : 04.42.91.70.06
Mail : noelle.vincent@ac-aix-marseille.fr

Par notes rectores publiées aux bulletins académiques n°378 du 29 janvier 2007 et n°387 du 30 avril 2007, je vous ai communiqué les modalités pratiques pour l'exercice du droit d'option des personnels ouvriers au titre de la deuxième campagne, qui prend effet au 1^{er} janvier 2008.

Conformément aux instructions ministérielles qui viennent de m'être rappelées, je vous recommande de transmettre sans délai **"en continu"** au secrétariat de la DIPA du Rectorat les formulaires d'option remplis par les personnels concernés, qui seraient encore en instance.

Il vous appartient également d'inviter les personnels qui ont choisi d'exercer leur droit d'option et qui n'ont pas encore matérialisé leur choix à remplir leur formulaire au plus tôt, sans attendre l'échéance ultime du 31 août 2007.

De manière générale, il paraît particulièrement opportun d'accélérer au maximum le recueil et la comptabilisation des optants pour la fin juin 2007, de manière à optimiser au niveau national les conditions de prise en charge du transfert des masses financières auprès des collectivités territoriales d'accueil.

Je vous remercie de bien vouloir effectuer les vérifications utiles auprès des personnels TOS intéressés placés sous votre responsabilité, et de favoriser autant que possible un strict respect du calendrier des opérations.

J'insiste enfin sur la nécessité de vérifier que les formulaires de droit d'option que vous avez transmis à mes services ont bien fait l'objet d'un accusé de réception (imprimé auto-carbonné rose) ; en cas de contestation seule cette pièce pourra faire foi.

Nota :

Je vous signale pour simple information qu'au niveau académique le bilan statistique s'établit comme suit :

Dates	Ont opté	dont Intégration	dont Détachement
1 ^{ère} campagne avec effet au 1 ^{er} janvier 2007	72%	70%	30%
2 ^{ème} campagne avec effet au 1 ^{er} janvier 2008	sur les 28% restants : ont opté à ce jour 45%	60%	40%
3 ^{ème} campagne avec effet au 1 ^{er} janvier 2009	organisée à compter de la rentrée scolaire 2007		

Signataire : Jacky TERRAL, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille.